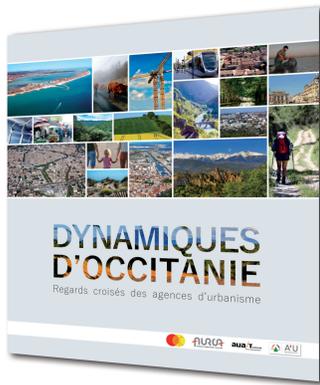


# Dynamiques d'Occitanie - 3 agences en réseau



**9 partenaires régionaux associés**  
(Région, DREAL, SGAR, DDTM, INSEE, CdC, CAF, ADEME, EPF)

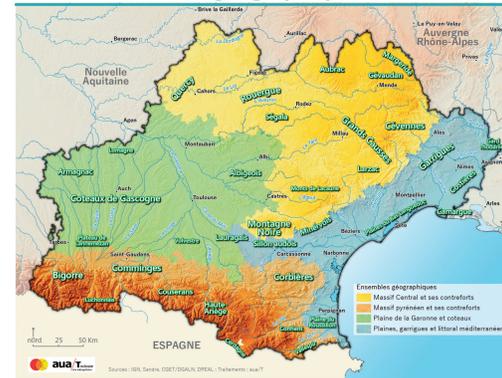
**50 pièces graphiques**

**20 enjeux identifiés**

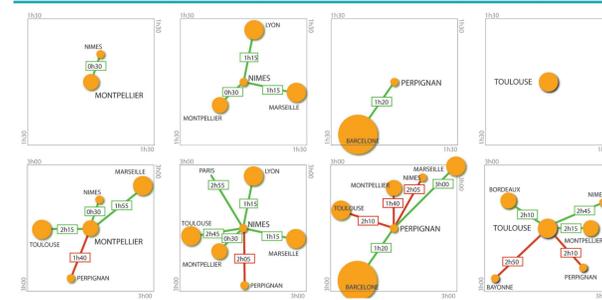
**7 approches dynamiques**

- Grands espaces régionaux
- Attractivité résidentielle
- Mobilités et relations interrégionales
- Systèmes territoriaux
- Peuplement et disparités sociales
- Biens communs et vulnérabilités locales
- Potentiels des territoires

## Grands ensembles géographiques



## Meilleurs temps de déplacements entre grands pôles urbains

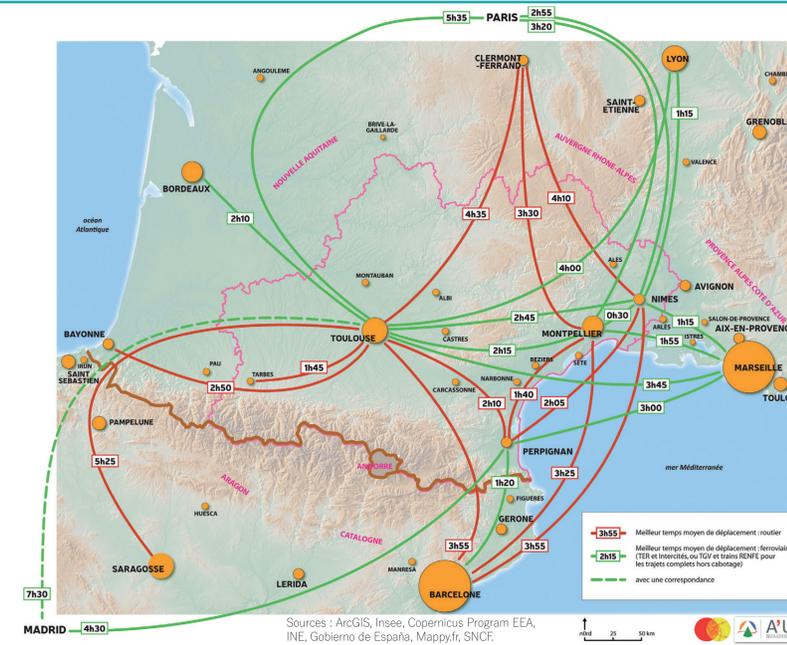


Une façade méditerranéenne connectée aux métropoles hors Occitanie par les réseaux ferroviaire et autoroutier

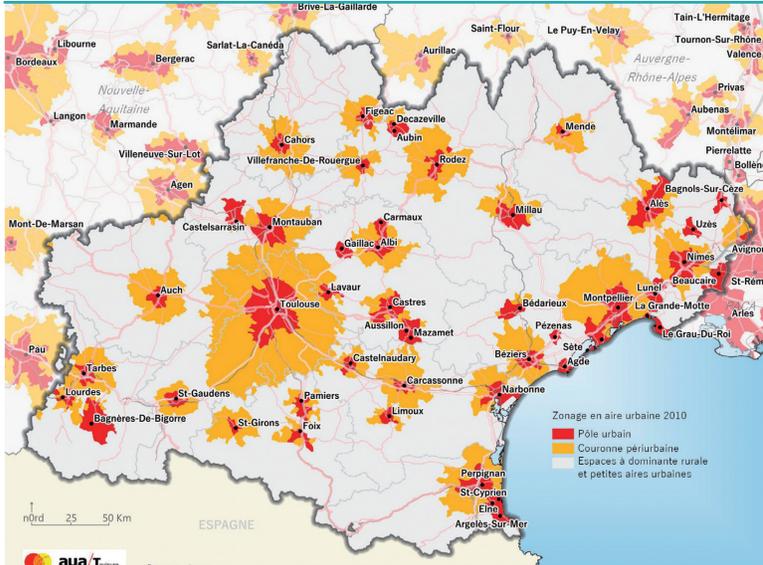
### Note de lecture :

Une analyse comparative a été menée sur les temps de déplacement moyens routiers (de centre à centre et hors congestion) et ferroviaires entre polarités urbaines principales de la Région et avec celles des régions voisines ou les grandes capitales les plus proches. Seul le mode le plus rapide entre deux pôles est indiqué.

Cette analyse montre à la fois des différences significatives d'accessibilité vers et depuis l'extérieur pour les 4 principales polarités régionales, avec un relatif isolement de Toulouse, mais aussi l'avantage comparatif du mode ferroviaire, ce qui permet de repérer les axes sur lesquels la mobilité ferroviaire pourrait être développée (Montpellier-Perpignan ou Toulouse vers tout le sud de la région, notamment).



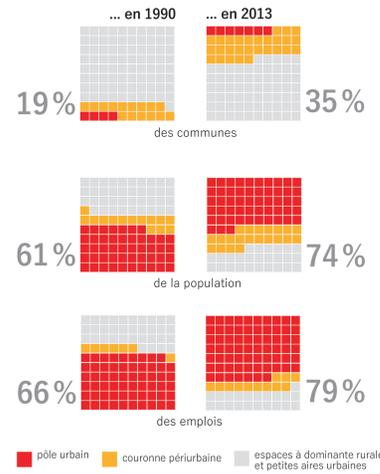
## Les grandes et moyennes aires urbaines d'Occitanie en 2010



**Note de lecture :** Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois pour les « grandes aires urbaines » ; de 5 000 à 10 000 emplois pour les « moyennes aires » et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Un maillage urbain structuré autour de **2** espaces métropolitains et de nombreuses villes moyennes, pour un total de **43** grandes et moyennes aires urbaines.

## Répartition par type d'espace...



### Note de lecture :

La part des communes appartenant à un pôle urbain ou à sa couronne périurbaine passe de 19 % en 1990 à 35 % en 2013. La part des emplois se situant dans un pôle urbain ou en couronne périurbaine passe de 66 % en 1990 à 79 % en 2013.

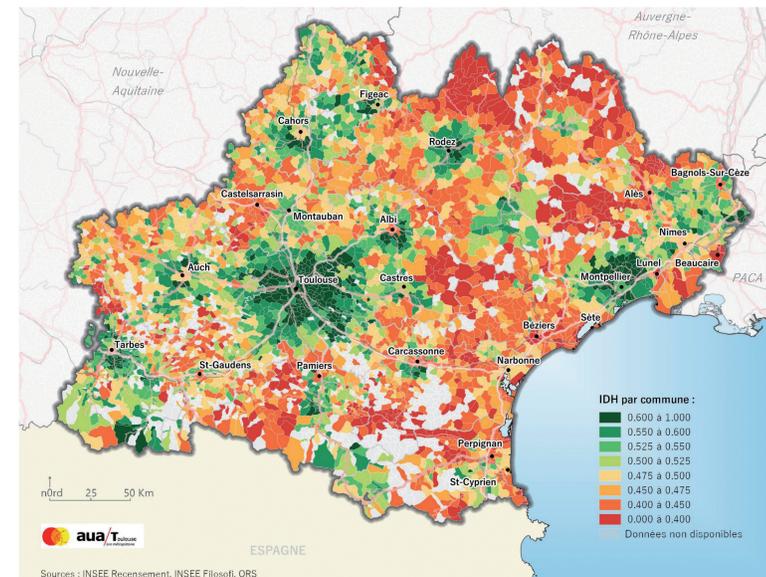
## L'indice de Développement Humain des territoires d'Occitanie

L'« Indice de Développement Humain » renseigne sur la qualité de vie, au-delà du seul niveau de richesse d'un territoire, synthétisant des informations relatives à l'accès à la santé, au niveau de formation et au niveau de ressources.

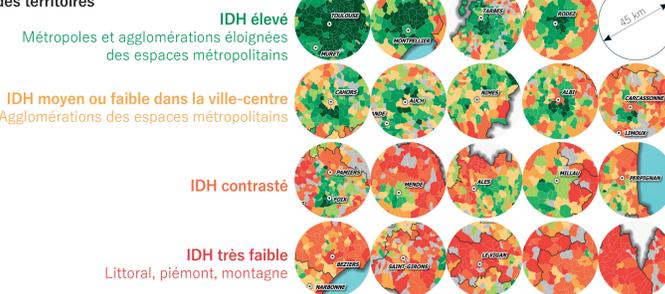
Il ne dit rien de la qualité de vie liée au cadre de vie (pouvant être très qualitatif dans des territoires isolés et aux ressources limitées) mais permet d'appréhender plus finement la qualité de vie liée aux équipements, aux services et à l'éducation.

Les indicateurs locaux retenus pour l'IDH sont, en matière :

- de santé, l'indice comparatif de mortalité (ICM) qui permet de quantifier les écarts en termes de mortalité que l'on peut observer entre deux populations. La mortalité est ainsi implicitement comparée à la mortalité de la population française métropolitaine en éliminant l'effet de la structure par âge ;
- de formation, le pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire diplômée avec au moins un CAP ou un BEP ;
- de niveau de vie, le revenu disponible médian des ménages exprimé par unité de consommation.



## Typologie des territoires

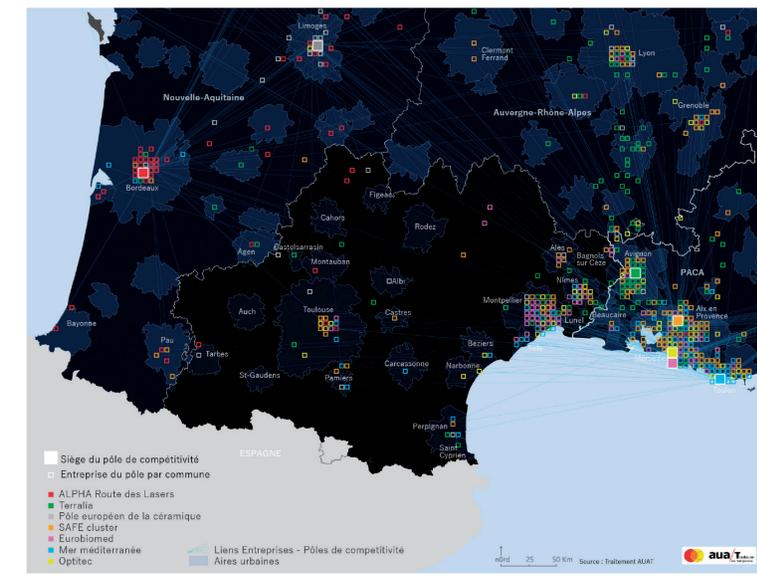


## Géographie des pôles de compétitivité domiciliés en PACA et en Nouvelle-Aquitaine avec des activités de R&D en Occitanie

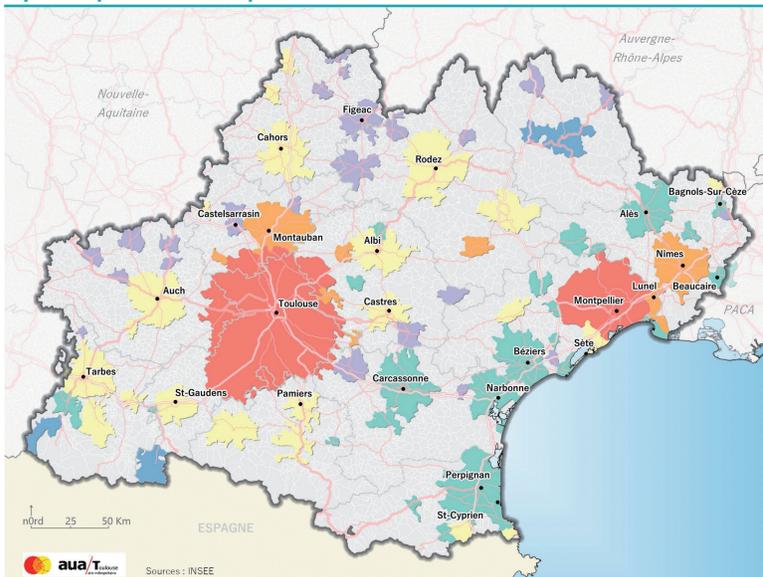
### Note de lecture :

Les cartes ci-contre donnent une représentation de l'inscription territoriale des pôles de compétitivité, selon que leur siège est localisé en Occitanie ou dans les régions voisines de PACA et Nouvelle-Aquitaine. L'information traitée concerne les entreprises adhérentes aux différents pôles ; elle a été constituée à partir de leurs annuaires.

Un carré représente une commune d'implantation d'un ou plusieurs établissements ; un carré plein localise le siège du pôle. Les graphiques associés permettent de rendre compte du poids de la région Occitanie dans les différents pôles analysés.



## Dynamiques de métropolisation



### Aires urbaines ... :

- de grandes tailles à caractère métropolitain (Groupe 1)
- le plus souvent proches des aires métropolitaines et bénéficiant de leur dynamisme (Groupe 2)
- plus éloignées des aires métropolitaines et bénéficiant plutôt peu de leur dynamisme (Groupe 3)
- de tailles moyennes marquées par un chômage plutôt élevé (Groupe 4)
- de petites tailles où les activités productives sont souvent plus implantées (Groupe 5)
- de petites tailles du Piémont Pyrénéen et des Grands Causses (Groupe 6)

**Note de lecture :** L'analyse en composantes principales (ACP) sert à mettre en évidence des similarités ou des oppositions entre des variables descriptives du panel d'aires urbaines étudiées. Par le repérage des variables les plus corrélées entre elles, donc les plus discriminantes géographiquement, des groupes relativement homogènes de territoires sont ainsi identifiés.

Dans le cas de cette cartographie des dynamiques de métropolisation, ces variables sont notamment le poids des différentes professions et catégories sociales dans la population active (agriculteurs, artisans, commerçants, employés, cadres...), les évolutions de leurs effectifs, le taux de chômage,